

Le Master, le Doctorat et les Titres professionnels de même niveau en Information-Documentation

Quelques caractéristiques

Annette Cattenat
Université Paris8
ADBS Commission Formation

Master

1998 Colloque de la Sorbonne, début de la conception d'un système européen d'enseignement supérieur

2002

- Premiers décrets de mise en place du **LMD**
- Création de la **Commission Nationale de Certification Professionnelle** qui gère les **Titres professionnels**

2002-2003 à 2005-2006 Premières tranches d'habilitations à délivrer le LMD

2006-2007 à 2009-2010 Vague suivante : poursuite de la mise en place

Titre professionnel de niveau 1

- A ma connaissance un seul : le DESS de l'INTD

L'ensemble des Masters et Titre professionnels en Info-doc, en France, est diversifié

- Diversité des dates de création : depuis 2002
- Diversité des spécificités de chacun.
- Il existe des limites floues avec l'intelligence économique pour certains Masters orientés nettement vers la veille.

L'ensemble des Masters et Titre professionnels en Info-doc, en France, est diversifié

- L'année de Master1 n'est pas toujours uniquement consacrée à l'info-doc.
- Diversité des conditions sociales des études
- Hétérogénéité de la répartition géographique.

- Mais faible diversité du mode d'enseignement (1 seul Master en apprentissage).

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Comment peut-on entrer dans un Master ?

- Loi générale : soit
 - avec 180 ECTS (un grade de licence),
 - avec une (ancienne) licence ou un équivalent,
 - un titre professionnel de niveau 2,Plus une sélection dans les Masters professionnels, un concours à l'INTD
- ou une Validation des Acquis Professionnels, ou de l'Expérience

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Comment peut-on entrer dans un Master d'info-doc ?

- La situation est statutairement la même, *mais* on peut y accepter :
 - À la fois des étudiants débutants dans le domaine
 - Et des étudiants possédant déjà un diplôme en Info-doc.

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

- Une double compétence est souvent utile, parfois nécessaire, elle nécessite des études longues

Rappelons que le DESS avait été créé dans cette optique : permettre une seconde spécialisation pour quelqu'un de niveau bac + 4 dans sa formation d'origine

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

- Nous savons tous qu'il y a d'excellentes formations au niveau DUT et licence et que la hiérarchie sociale qui peut découler d'une vision trop hiérarchique des formations ne correspond pas toujours à la réalité du monde professionnel dans nos domaines.

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Formations adaptées aux besoins des professionnels ?

- Réponse positive :
 - Des professionnels participent, dans chaque formation, à une réflexion sur les programmes
 - Des professionnels font partie de l'équipe enseignante

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Formations adaptées aux besoins des professionnels ?

- Réponse négative :

Adaptation complète impossible : fonctions trop variées pour qu'UNE formation puisse préparer les étudiants à toutes. Chaque formation a ses spécialités.

Ceci est vrai quel que soit le type de formation.

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Mise en situation professionnelle des étudiants ?

- Oui par certains travaux et par les stages
- A l'heure actuelle une seule formation en apprentissage (ce qui nécessite un support organisationnel lourd).

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Mise en situation professionnelle des étudiants ?

- Stage de M1 : De 1 à 3 mois, parfois plusieurs stages possibles, rapport de stage .
- Stage de M2 : 3 mois minimum, souvent 5 à 6 mois, parfois avec partie à temps partiel pour commencer, puis temps plein. Le stage est souvent l'occasion d'un projet, avec mémoire.

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Qu'est-ce que le LMD a transformé sur le plan de l'adaptation des formations aux besoins des professionnels ?

- Une plus grande attention aux langues vivantes
- Quelques formations qui ne possédaient pas les deux années de formation (maîtrise suivie de Dess), ont monté un Master en deux ans.

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Formations accessibles en formation continue ?

- Normalement oui :
- Il est contraire aux décrets qui régissent les Masters de ne pas favoriser la formation tout au long de la vie.

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

VAE possible ? oui

- « *Toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification figurant sur une liste établie par* » Loi n° 2002-73 du 17 janvier 2002 de modernisation sociale.

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Insertion professionnelle des étudiants ?

- Entre 70 et 100% en moins d'un an si l'on enlève les poursuites d'études. En effet **certains étudiants poursuivent leurs études en doctorat.**
- Délai d'insertion ? Variable : de « après le stage » à plus de six mois. La grande majorité avant 6 mois. (D'après mes informations)
- Contrat : le CDD est le plus fréquent lorsque l'on débute.

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Est-il possible d'interrompre ses études avec un diplôme français et de les reprendre ultérieurement dans le LMD ?

- Oui, avec le principe des ECTS.
- Mais dans nos domaines il faut s'attendre à une remise à niveau de certaines connaissances / compétences.

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Mobilité des étudiants ?

- Particularités de la France : séparation « documentation » - « bibliothéconomie » - « archivistique » qui n'aide pas à la mobilité, même dans les études.
- Elle devrait néanmoins se développer.

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Mobilité des professionnels ?

- Le « **supplément au diplôme** », encore appelé « **annexe descriptive** », ou « **europass** » qui a pour mission d'aider les employeurs à voir le contenu des études suivies par les étudiants devrait être utile.
- Il est en train d'être mis en place.

Note : les référentiels de l'ADBS sont un avantage pour leur réalisation.

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Mobilité des étudiants

- Un travail reste à faire : rendre visible l'ensemble des universités européennes dans lesquelles existent des formations en info-doc, et développer les échanges.

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Liens formation et recherche ?

- En France assez peu d'équipes de recherche en Information-Documentation.
- Une certaine difficulté à faire reconnaître par les instances françaises de direction de la recherche, l'importance de ce domaine.

Des questions sur les Masters / Titre professionnel en Info-Doc

Liens formation et recherche ?

- La recherche est absolument obligatoire désormais pour la survie des équipes de formation.
- En Université un Master est toujours organisé par des enseignants-chercheurs.

Le Doctorat en Info-Doc

- Peu d'étudiants doctorants en Info-doc.
- Faible nombre d'emplois de chercheurs ou d'enseignants-chercheurs potentiels, alors que l'insertion professionnelle est plus forte dans les autres métiers de l'info-doc.
- On peut s'inscrire dans n'importe quel doctorat avec un Master Recherche, mais aussi avec un Master Professionnel.

Conclusion 1 : sur les formations

- Nous devons développer les échanges avec les autres formations européennes, et la mobilité de nos étudiants.
- Le développement des **Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur** devrait permettre aussi aux formations professionnalisantes d'avoir des terrains d'études et de stages pour les étudiants.

Conclusion 2 : nécessité d'une mise à jour constante des connaissances

- Évolution constante des technologies (TICs)
- Évolution permanente des concepts et des méthodes

Conclusion 3 : une formation tout au long de la vie (quel que soit le niveau de départ)

- Formation longue au départ (licence professionnelle, titre professionnel de niveau 2, Master, titre professionnel de niveau 1...)
- travail,
- formations courtes de temps en temps : ADBS, ou autres...
- participation à une association professionnelle pour :
 - Formation
 - Profiter des actions gratuites (5 à 7 gratuits, journées gratuites, pass étudiant...)
 - **Participation à des groupes de travail, lieux d'échanges et d'apprentissage**

Conclusion 3 : une formation tout au long de la vie

- à nouveau une formation longue (universités, écoles),
 - Pour acquérir une (autre) spécialisation en info-doc,OU
 - Une remise à jours des connaissances qui auraient fortement évolué depuis leur formation initiale,en
 - Essayant de monter un projet d'évolution de compétences avec utilisation de la VAP ou de la VAE,ou bien
 - Grâce à un congé de formation
- ...

Conclusion 3 : une formation tout au long de la vie

- Penser que la reprise de formation
 - Est un plaisir,
 - Apporte la possibilité de vérifier que son niveau de connaissances et de compétences n'est pas mauvais,
 - Permet de travailler en groupe
 - Permet de développer son réseau socio-professionnel (on se fait fréquemment des amis au cours d'une formation).